



3a Plan Local d'Urbanisme

Lacq - Partie nord

Projet de P.L.U. arrêté le 06/03/2018
Enquête publique du 19/09/2018 au 22/10/2018
P.L.U. approuvé le ...

- Prescriptions
 - Emplacement réservé
 - Contrainte de rural
 - Bâtiment pouvant changer de destination
- Zonage réglementaire
 - UR - Zones urbaines à vocation d'habitat dominant
 - UR1 - Zones urbaines à vocation d'habitat dominant dans le périmètre du PPRT
 - UR2 - Zones urbaines à vocation d'habitat dominant dans le périmètre du PPRT et dans le périmètre PPR
 - UR3 - Zones urbaines à vocation d'habitat dominant dans le périmètre PPR
 - UR4 - Zones urbaines à vocation d'habitat dominant dans le périmètre PPRT et en zone de protection archéologique
 - UR5 - Zones urbaines à vocation d'habitat dominant en zone de protection archéologique
 - UE - Zones urbaines à vocation d'équipements
 - UE1 - Zones urbaines à vocation d'équipements dans le périmètre PPRT
 - UE2 - Zones urbaines à vocation d'équipements dans le périmètre PPRT et en zone de protection archéologique
 - UA - Zones urbaines à vocation d'activités
 - UA1 - Zones urbaines à vocation d'activités dans le périmètre PPR
 - UA2 - Zones urbaines à vocation d'activités dans le périmètre PPRT
 - UA3 - Zones urbaines à vocation d'activités dans le périmètre PPRT et en zone de protection archéologique
 - UA4 - Zones urbaines à vocation d'activités liées aux transports
 - UA5 - Zones urbaines à vocation d'infrastructures liées aux transports
 - AI - Zones à urbaniser à vocation d'habitat dominant dans le périmètre PPRT
 - AI1 - Zones à urbaniser à vocation d'activités dans le périmètre PPRT
 - Zones
 - Zones agricoles
 - Zones agricoles dans le périmètre PPRT
 - Zones agricoles en zone de protection archéologique
 - Zones agricoles à vocation liée au développement durable dans le périmètre PPRT
 - Zones agricoles à vocation liée au développement durable dans le périmètre PPRT et en zone de protection archéologique
 - Zones naturelles
 - Zones naturelles dans le périmètre PPRT
 - Zones naturelles dans le périmètre PPR
 - Zones naturelles dans le périmètre PPRT et en zone de protection archéologique
 - Zones naturelles dans le périmètre PPRT et dans le périmètre PPR
 - Zones naturelles dans le périmètre PPRT et en zone de protection archéologique
 - Zones naturelles à vocation de loisirs
 - Zones naturelles à vocation d'équipements
 - Zones naturelles à vocation d'équipements dans le périmètre PPR

Emplacements réservés

N°	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER01	Emplacement réservé pour élargissement de la route de Herm.	128 m ²	Commune de Lacq
ER02	Emplacement réservé pour création d'un parking et d'ateliers municipaux	6465 m ²	Commune de Lacq
ER03	Emplacement réservé pour aménagement du carrefour entre le chemin de Ricot et le chemin de la Cabane au Loup	379 m ²	Commune de Lacq
ER04	Emplacement réservé pour aménagement du carrefour entre le chemin de Mariau et le chemin de Lantzioups	79 m ²	Commune de Lacq
ER05	Emplacement réservé pour la création d'une voie nouvelle entre le chemin de Mariau et la RD817	538 m ²	Commune de Lacq